



Décision de radiodiffusion CRTC 2019-221

Version PDF

Référence : 2019-127

Ottawa, le 21 juin 2019

Divers titulaires

L'ensemble du Canada

Diverses entreprises de programmation de radio commerciale – Renouvellements administratifs

1. Le Conseil **renouvelle** les licences de radiodiffusion des entreprises de programmation de radio énumérées ci-dessous du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019, selon les mêmes modalités et **conditions** que celles en vigueur dans les licences actuelles.

Titulaire	Indicatif d'appel et localité
Hope FM Ministries Limited	CINU-FM Truro (Nouvelle-Écosse)
Radio Diffusion Sorel-Tracy inc.	CJSO-FM Sorel (Québec)
Radio du Golfe inc.	CJMC-FM Sainte-Anne-des-Monts (Québec)

2. La présente décision ne règle en aucune façon les questions que le renouvellement de ces licences pourrait soulever. Le Conseil considérera les demandes de renouvellement de ces licences dans le cadre de l'audience non-comparante du 11 juillet 2019.

Secrétaire général

La présente décision doit être annexée à chaque licence.